

RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES
DU PROJET DE CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

CONSCIENCE

EVERE

Septembre 2023



PHASE 1 - Définition et analyse des principaux enjeux environnementaux.....	5
Introduction méthodologique	6
Définition de l'alternative 0	9
Les documents de planification	9
Les évolutions tendanciennes	18
Les projets en cours sur le territoire	19
Analyse du diagnostic et bilan de référence	21
Analyse par critère	21
Conclusion	22
PHASE 2 - Analyse des incidences environnementales du projet de programme du CQD	25
Introduction méthodologique	26
Présentation du projet de programme et des principales alternatives étudiées.....	29
Analyse de la concordance des objectifs avec les plans et programmes en vigueur	33
Analyse des incidences globales du programme du CQD	37

PHASE 1 :

Définition et analyse des principaux enjeux
environnementaux

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

La phase 1 du rapport se compose des parties suivantes :

1. Définition de critères pour l'évaluation des incidences environnementales et de leur suivi

Pour chaque thématique définie dans le cahier des charges un certain nombre de critères, quantitatifs ou qualitatifs, ont été définis. Ils se basent sur les données disponibles, les normes et seuils présents dans les plans et programmes et, en l'absence de données précises à l'échelle du périmètre, sur une analyse plus qualitative. Ils sont définis (contenu et sources) préalablement à l'analyse de la situation existante, à partir de la page 21.

Population et logement

- Adéquation offre/demande
- Degré de soutenabilité de la densification
- Cohésion sociale
- Salubrité / biens à l'abandon

Emploi / activité économique

- Emploi
- Mixité des fonctions

Cadre de vie

- Espaces verts (quantitatif et qualitatif)
- Alimentation durable
- Espace public et qualité du cadre de vie
- Création de repères symboliques et paysage urbain

Equipement

- Accueil de l'enfance
- Autres équipements (santé / social / culturel / loisir)

Environnement

- Cycle de l'eau et maillage bleu
- Adaptation aux changements climatiques et résilience
- Faune et flore et maillage vert
- Sols, sous-sols
- Pollution de l'air
- Confort acoustique et vibratoire
- Energie
- Ressources

Mobilité

- Accessibilité en transports en commun
- Circulation motorisée
- Vélo
- Piétons / PMR
- Alternatives à l'automobilité

Ces critères serviront dans toutes les étapes du RIE et seront ensuite repris pour le suivi, assurant ainsi une cohérence au RIE et à la mise en œuvre du programme.

2. Diagnostic partagé du CQD et du RIE

Le RIE est construit à partir du diagnostic du CQD réalisé par PTA-JAVA, complété lors d'échanges itératifs au fur et à mesure de sa constitution. Ce diagnostic partagé sert de base de travail pour l'analyse : il est repris sous forme synthétique et résumé dans les tableaux par critère, à partir de la page 21.

Le diagnostic complet est disponible dans le dossier du CQD.

3. Définition de « l'alternative 0 »

L'alternative 0 est la situation au fil de l'eau, autrement dit, ce qu'il devrait se passer en l'absence du contrat de quartier durable.

Pour cela sont prises en compte les données suivantes :

- Les plans internationaux, nationaux et régionaux en vigueur (SDD de l'UE, Directive Natura 2000, Plan Fédéral de développement durable, ...)
- La programmation et les documents sectoriels à l'échelle régionale (RRU, Plan Nature, Good Move...)
- Les plans et règlements locaux des communes correspondantes à chaque CQD (Agenda 21, PPAS, schémas directeurs, ...)
- Les évolutions tendanciennes de la population qui pourraient impacter le quartier au sens large
- Les projets existants sur le territoire, en cours ou déjà programmés

Cette analyse commence à la page 9 de ce document.

4. Réalisation du bilan de référence

Les données issues du diagnostic et de l'alternative 0 sont compilées dans des « fiches » synthétiques qui prennent la forme suivante :

Thématique
Critère
Méthode d'analyse
Ce critère sera évalué sur la base des paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none">- Paramètre- Paramètre- ...
Sources
Diagnostic du CQD (PTA-JAVA, 2023) Autres sources
Diagnostic
Synthèse du diagnostic par rapport au critère analysé
Alternative 0
Evolution probable de la situation par rapport au critère analysé dans les années à venir

Enjeux et opportunités liés au critère analysé

Pour la ligne « diagnostic », une évaluation « graphique » permet de noter « qualitativement » la situation actuelle par rapport au critère selon le barème suivant :

	Evaluation négative du critère
	Point de vigilance
	Evaluation positive du critère
	Evaluation neutre du critère
	Absence de données suffisante pour évaluer le critère / évaluation non pertinente

Pour la ligne « alternative 0 », cette évaluation met en évidence graphiquement les évolutions probables ou attendues au fil de l'eau pour le critère. La forme retenue pour cette évaluation est la suivante :

+	Amélioration du critère
=	Statut quo
-	Détérioration du critère

La ligne « bilan de référence » met en évidence la somme des deux évaluations précédentes (même code couleur) : si « l'alternative 0 » présente une amélioration d'un critère noté en rouge, celui-ci peut apparaître en rouge (si les améliorations sont minimales), en orange (s'il reste des points de vigilance) ou en vert (si la situation est clairement améliorée). A l'inverse si l'alternative 0 empire la situation celui-ci pourra être noté en rouge. Ce bilan de référence est la « note » de départ de l'analyse des incidences environnementales qui viendront en phase 2. Les grands enjeux du bilan de référence ainsi que les opportunités qui s'en dégagent sont repris à la suite et mettent en valeur ce qui doit être préservé ou amélioré sur le territoire par critère.

DEFINITION DE L'ALTERNATIVE 0

Pour réaliser l'alternative 0 nous avons considéré d'une part l'impact potentiel des documents stratégiques de planification pour l'ensemble du quartier Conscience, mais aussi les projections de population de l'IBSA pour la commune de Evere, et les projets immobiliers, d'équipements, et d'espaces publics à proximité immédiate du site.

Les documents de planification

Orientations régionales

La Région de Bruxelles Capitale s'est dotée au cours des dernières années de plusieurs plans d'orientation stratégiques qui peuvent avoir un impact sur le périmètre du CQD Conscience.

Le PRDD

Le périmètre du CQD englobe un noyau d'identité locale situé sur le parvis de l'église Notre Dame. Le quartier est à proximité d'autres noyaux d'identité locale : au nord, le quartier Helmet et le quartier de place de la Paix et au sud le quartier Paduwa, au croisement de l'avenue des Loisirs et de l'avenue des anciens combattants. Enfin, le périmètre du CQD est également à proximité d'un noyau d'identité à créer qui se situe sur la friche Josaphat, au sud de la zone.

Le quartier est par ailleurs « coincé » entre une « grande voirie urbaine », représentée par la chaussée de Haecht », et la ligne de chemin de fer reliant localement les gare d'Evere et de Bordet.



Cartes du PRDD mettant en évidence les Noyaux d'Identité Locale (en mauve à gauche) et l'armature Spatiale et Vision pour Bruxelles (à droite ; centre de quartier en rose) (Source : BruGIS, PRDD 2022)



Notons qu'au sein du périmètre, plusieurs axes sont classés comme « *Projet de périmètre d'embellissement et de mise en valeur du patrimoine* » ce qui implique la revalorisation des biens architecturaux patrimoniaux. Le quartier du CQD est accolé au sud-ouest au quartier du Terdelt qui est classé « *Zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement* ».

Le périmètre du contrat de quartier se localise par ailleurs au cœur de plusieurs enjeux

écologiques importants à l'échelle de la Région :

- Au-delà des frontières administratives de la Région, les maillages vert et bleu doivent se raccorder aux espaces ouverts hors Région bruxelloise pour assurer les continuités hydrographiques et écologiques (flèches vertes sur l'image) : la situation géographique du périmètre implique qu'il est concerné par ces objectifs ;
- le périmètre est traversé par la promenade verte ainsi qu'une continuité verte (ligne pointillée vert foncé et ligne pointillée vert clair). Le principe fondateur du maillage vert est de créer des continuités entre les espaces verts pour les assembler, autant que faire se peut, en réseau. Les objectifs sont d'optimiser l'offre en promenade et en mobilité douce, de favoriser la biodiversité et de donner une structure, une cohérence et une lisibilité au réseau régional. Il convient donc d'améliorer les connexions entre les espaces verts par la mise à profit des espaces associés aux voies de communication et aux bâtis comme éléments de liaison ;
- Enfin, en termes de verdoisement, l'ensemble du périmètre est repris en « zone de protection de la ville verte de seconde couronne ».



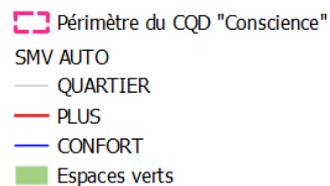
Maillage vert et bleu (source : PRDD, 2018).

Concernant la mobilité, le Plan Régional de Mobilité « Good Move », approuvé en mars 2020, succède au précédent plan régional Iris 2. Une des particularités du nouveau PRM est qu'il intègre désormais une dimension multimodale à la spécialisation des voiries (SMV) et prend en compte tous les modes de déplacements (marche, vélo, TC, poids-lourds en plus de la voiture) en leur assignant un niveau d'importance en fonction du contexte et des réseaux de mobilité.



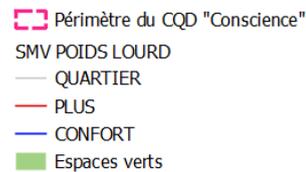
SMV Auto (source :Mobigis)

Au regard du **réseau auto**, la totalité du périmètre du CQD appartient au réseau QUARTIER de la SMV Auto. À proximité de la zone, l'Avenue Leopold III, à l'est, est intégrée au réseau PLUS. La chaussée de Haecht au nord et l'avenue Jules Bordet à l'est appartiennent au réseau CONFORT de la SMV Auto. Le quartier est ainsi repris au sein de la maille « Helmet-Terdelt ».



SMV Poids Lourd (source Mobigis)

Par rapport au réseau **Poids lourds** de la SMV, la totalité des voiries du périmètre du contrat de quartier sont intégrées au réseau quartier. L'avenue Leopold III à l'est du périmètre, est considérée comme CONFORT.

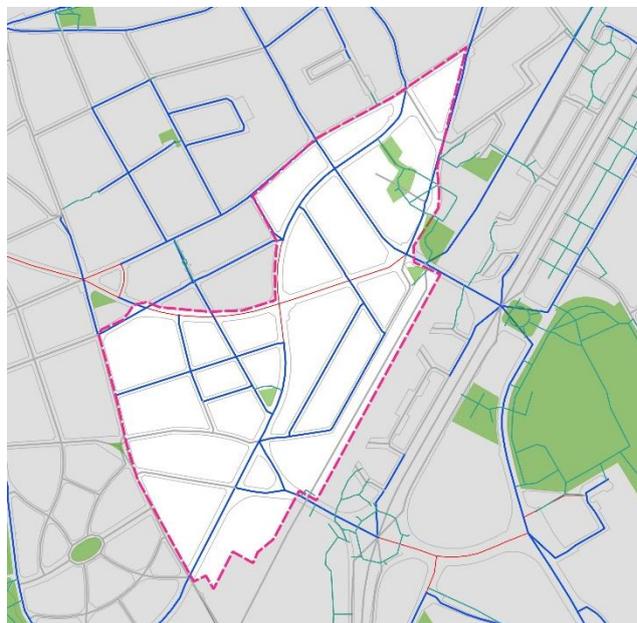


Dans le **réseau de transports en commun** de la SMV, l'avenue Henri Conscience, qui traverse le périmètre, appartient au réseau CONFORT. Au sud de la zone, la rue Auguste de Boeck et la rue



Godefroid Kurth appartiennent également au réseau CONFORT. Au sein du périmètre, plusieurs axes sont intégrés au réseau QUARTIER de la SMV Transports en commun : l'avenue Notre Dame, la rue Jean Baptiste et enfin le square Servaes Hoedemaekers. À proximité du périmètre d'étude, la chaussée d'Haecht au nord longe la zone du CQD, appartient également au réseau QUARTIER. L'avenue Leopold III à l'est est quant à elle repris dans le réseau PLUS de la SMV Transports en commun.

Réseau des transports en communs de la SMV (source : MobyGis)



Concernant le **réseau piéton**, l'avenue Notre Dame et un petit tronçon de l'avenue Henri Conscience sont intégrés au réseau PLUS de la SMV piéton. Le presque totalité des voirie appartiennent par ailleurs au réseau CONFORT de la SMV (sauf la rue Godefroid Kurth, la rue August De Boeck et une partie de la rue Jan Van Rusbroeck).

— Périmètre du CQD "Conscience"

SMV PIETON

— PLUS

— CONFORT

— QUARTIER

— Voies lentes

■ Espaces verts

Réseau piétons de la SMV (source : MobyGis)



Enfin, au sein du **réseau vélo**, la grande partie des rues du CQD ont le statut de voirie QUARTIER. La rue Godefroid, August de Boeck, un tronçon de l'avenue Henri Conscience et la rue Jan Van Ruusbroeck sont quant à elles intégrées au réseau CONFORT de la SMV vélo. La chaussée d'Haecht qui longe au nord le périmètre appartient également au réseau CONFORT.

 Périmètre du CQD "Conscience"

velo

— QUARTIER

— PLUS

— CONFORT

■ Espaces verts

Réseau vélo de la SMV (source : Mobigis)

Par ailleurs, la promenade verte longe l'est du périmètre par le square Servaas Hoedemaekers. Le RER vélo, s'étend également aux abords du périmètre, le long du chemin de fer à l'est (non encore mis en œuvre). Enfin, plusieurs ICR parcourent le périmètre du CQD. Leurs tracés correspondent aux voiries CONFORT de la SMV Vélo.

Orientations communales

Plans Communaux

La commune dispose d'un Plan Communal de Développement, approuvé en 2022.

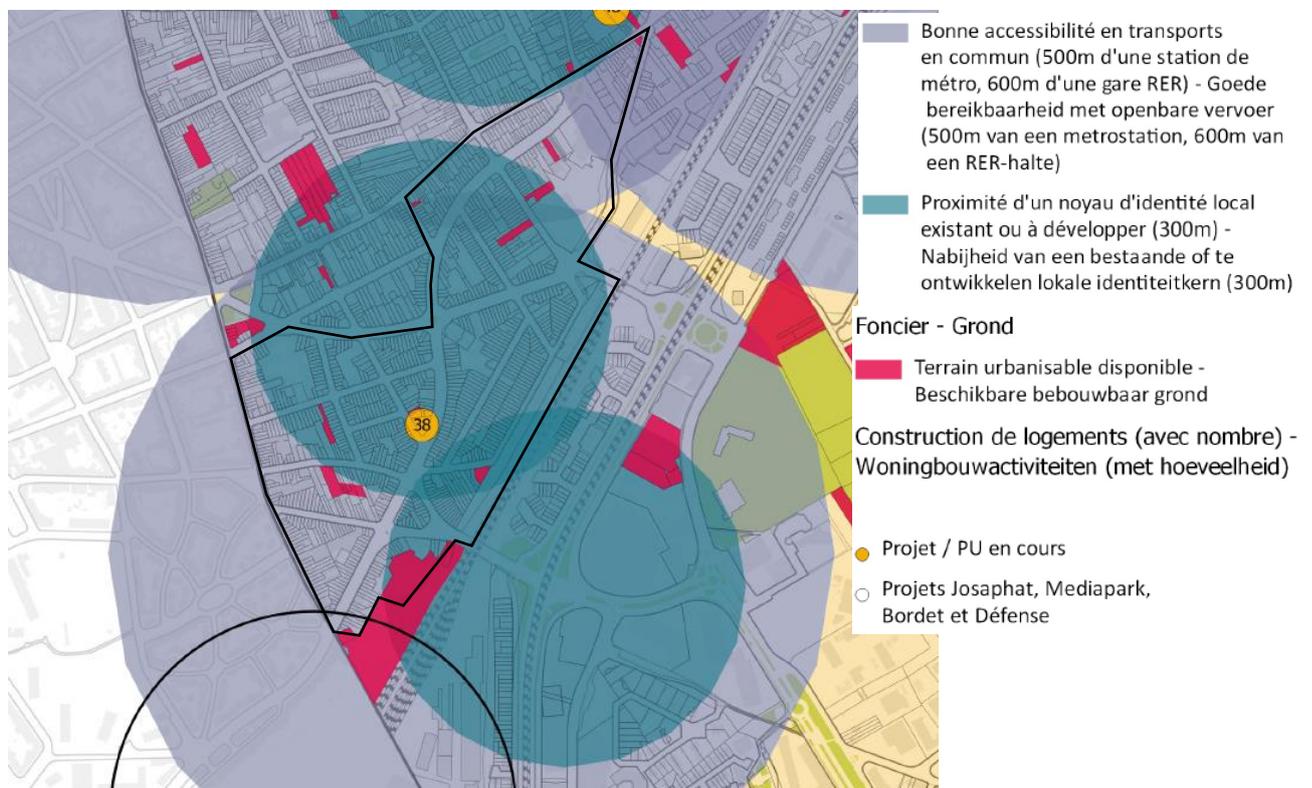
Pour l'ensemble du territoire Communal, des objectifs ont été définis, qui auront un impact dans le cadre du CQD :

- Axe 1 – Aller vers une urbanisation mesurée
 - o Densifier en priorité sur les terrains en dents creuses
 - o Viser le principe de « ville des courtes distances »
 - o Encourager la réhabilitation des bâtiments inoccupés et/ou insalubres pour optimiser leur utilisation
- Axe 2 – Lutter contre la précarité et la dualisation socio-spatiale
 - o S'assurer de l'équilibre entre les différents types de logements
 - o Encadrer la création de logements issue d'autres moyens que la construction neuve
 - o Favoriser les constructions ayant une part de surfaces transformables importantes
 - o Poursuivre la politique visant une meilleure répartition géographique des logements sociaux (cf cités sociales)
 - o Rompre l'isolement des parents et mineurs isolés et des personnes âgées
 - o Lutter contre le repli communautaire
 - o S'assurer de l'accessibilité aux PMR des services, logements et équipements publics
 - o Consolider l'appropriation du territoire par la jeunesse
 - o Adapter l'offre en hébergement des seniors à la demande locale

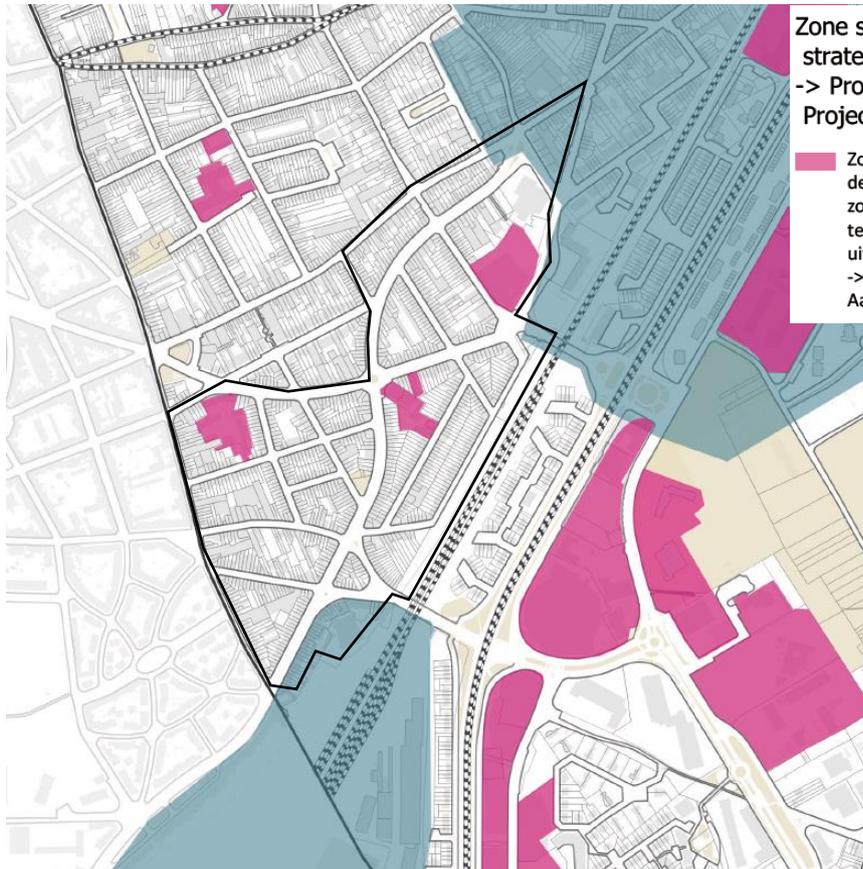
- Accompagner les jeunes non diplômés et les chômeurs de longue durée vers l'emploi
- Proposer des solutions de garde d'enfants adaptées aux parents isolés
- Axe 3 – Maintenir la qualité du cadre de vie
 - Poursuivre la politique menée actuellement par la Commune en vue d'inciter à l'embellissement du paysage urbain par un encouragement à la diversité architecturale et aux travaux de ravalement et embellissement des façades.
 - Valoriser les éléments patrimoniaux intéressants (éclairage, perspectives)
 - Veiller à la qualité et à l'esthétique de l'aménagement des espaces publics
 - Maintenir un espace public propre et sécurisé
 - Renforcer le maillage vert en s'adaptant à la trame urbaine
 - Préserver la biodiversité et le caractère vert de la Commune
 - Garantir la qualité et la diversité des aménagements des parcs et espaces verts
 - Poursuivre la politique dynamique de maintien des potagers
 - Maintenir, voire développer les noyaux d'identité locale
 - Favoriser l'appropriation de la ville par les habitants et les liens entre habitants
- Axe 4 – Une Commune durable tournée vers l'avenir
 - Améliorer la mobilité active sur le territoire en l'utilisant comme levier du développement territorial
 - Répondre aux futurs enjeux de mobilité, en particulier le développement des alternatives à la voiture individuelle
 - Atténuer les barrières urbaines, visuelles et/ou physiques en créant des continuités paysagères et de mobilité

La phase de mise en œuvre prévoit par ailleurs des actions portant sur le quartier :

PT1A – densification soutenable :



PT1B – zones stratégiques



- Zone stratégique régionale - Regionaal strategische gebieden**
 -> Projet de création de nouveaux quartiers -
 Project om nieuwe wijken te creëren
- Zones nouvellement ouvertes à la construction de logement au PRAS (ZEMU, zone administrative, zone d'équipement) - Opeengebieden om woningen te bouwen volgens GBP (OGSO, administratiegebieden, uitrustingsgebieden)**
 -> Potentiel de reconversion important -
 Aanzienlijk conversiepotentieel

PT2 – intérieurs d'îlots



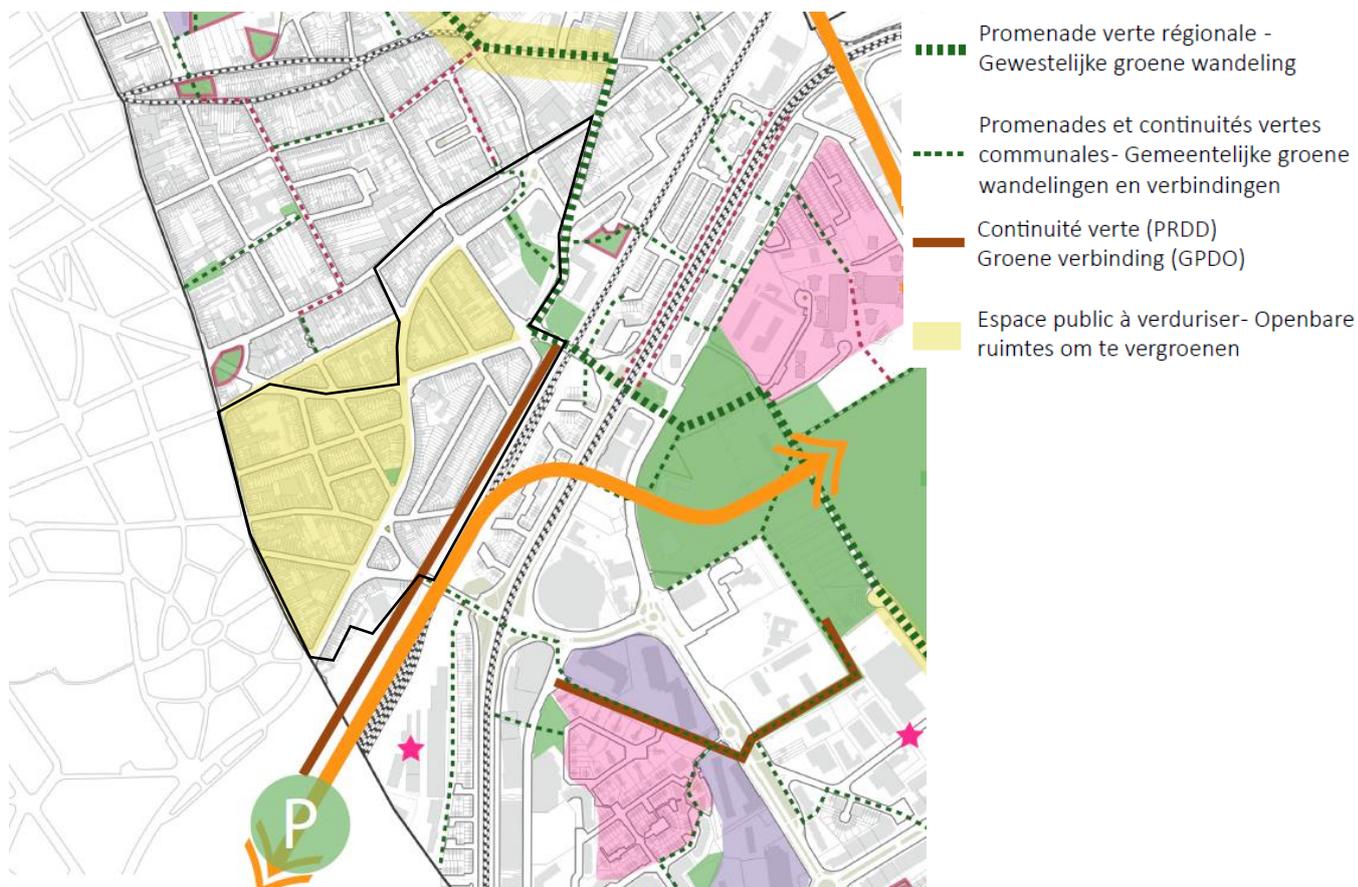
- Intérêt paysager à valoriser- te ontwikkelen landschapsbelang**
- Intérieurs d'îlots- Binnenterreinen**
- Red line:** Avec un potentiel d'urbanisation en vue de la fermeture de l'îlot- Met bouwpotentieel om de bouwblock te sluiten
 - Orange line:** Avec un potentiel de reconversion- Met conversiepotentieel
 - Yellow line:** A préserver- Om te behouden
- Zones de confort acoustique - Akoestische comfortzones**
- Dashed line:** Zone de confort acoustique à protéger / Quartier - Te beschermen akoestische comfortzones / Wijken
 - Grey box:** Zone de confort acoustique à créer - Akoestische comfortzone te creëren
- Zones de verdoiement - Vergroeningszones**
- Green line:** Zone de renforcement du caractère vert des intérieurs d'îlots- Zone met versterking van het groene karakter van de binnenterreinen van bouwblokken
 - Green box:** Zone de protection de la ville verte de seconde couronne - Zone met bescherming van de groene stad in de tweede kroon

PT3 – Equipements :

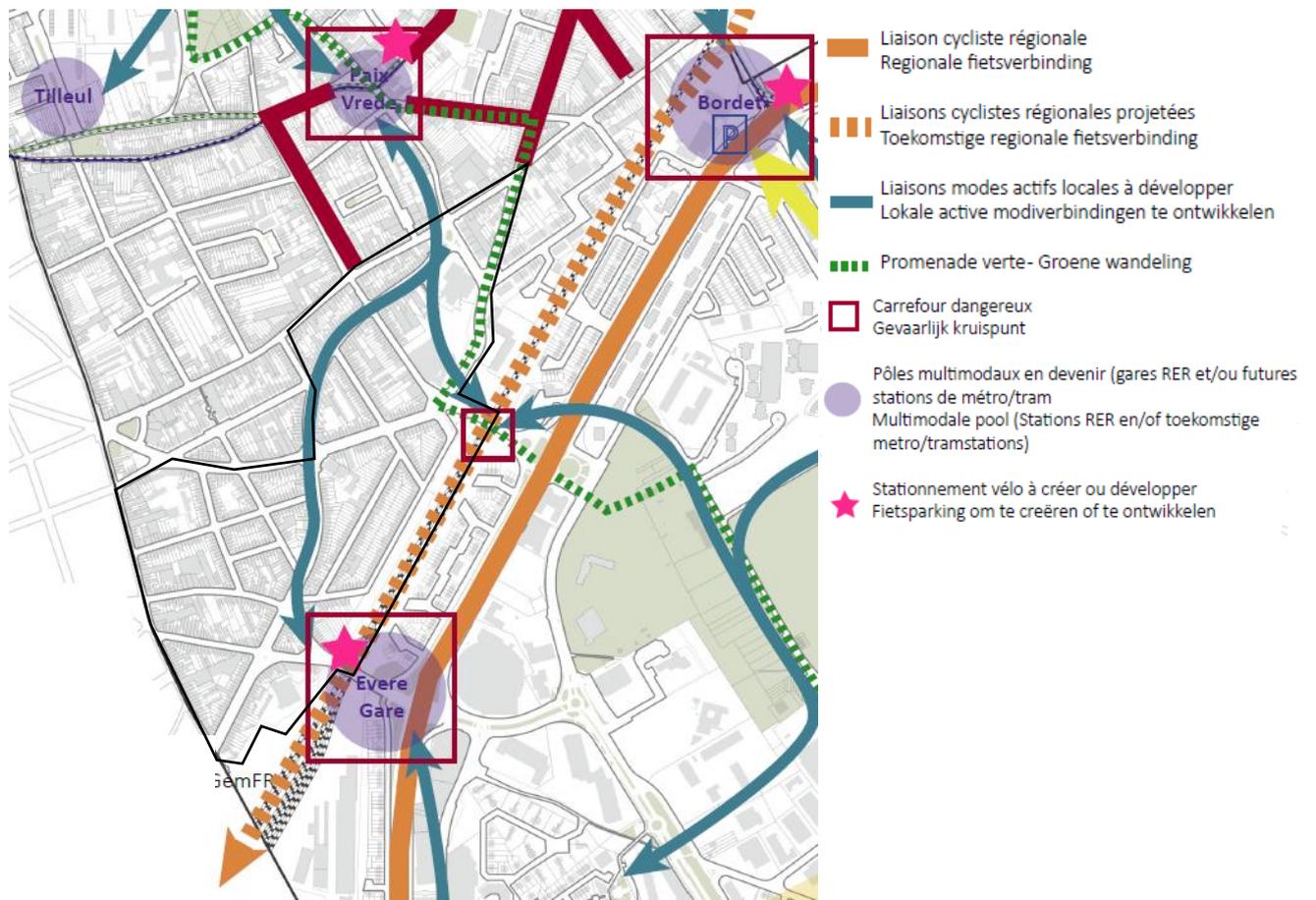
Le quartier Conscience est central, dense, moins familial, c'est un quartier riche en équipements communaux (maison communale, bibliothèque, maison sociale, mais aussi écoles). Il compte moins d'espaces verts, de crèches que le reste de la commune. La Maison Communale pourrait être restructurée / étendue afin de contribuer à une amélioration de l'accessibilité des équipements publics et une plus grande visibilité des services communaux auprès des citoyens (fiche O33). Ce quartier était un des quartiers les mieux pourvus en médecins (généralistes et spécialisés). Nombre de ceux-ci sont assez âgés. Il conviendra donc de les remplacer ou créer de nouvelles structures de type « maison médicale » pour permettre l'accès aux soins à la population. Outre les terrains sur le site de la maison communale, ce quartier ne possède pas de foncier public disponible actuellement.

Les besoins identifiés auxquels répondre par le développement d'équipements sont : cohésion sociale, soins/santé, crèches, aires de jeux / espaces verts.

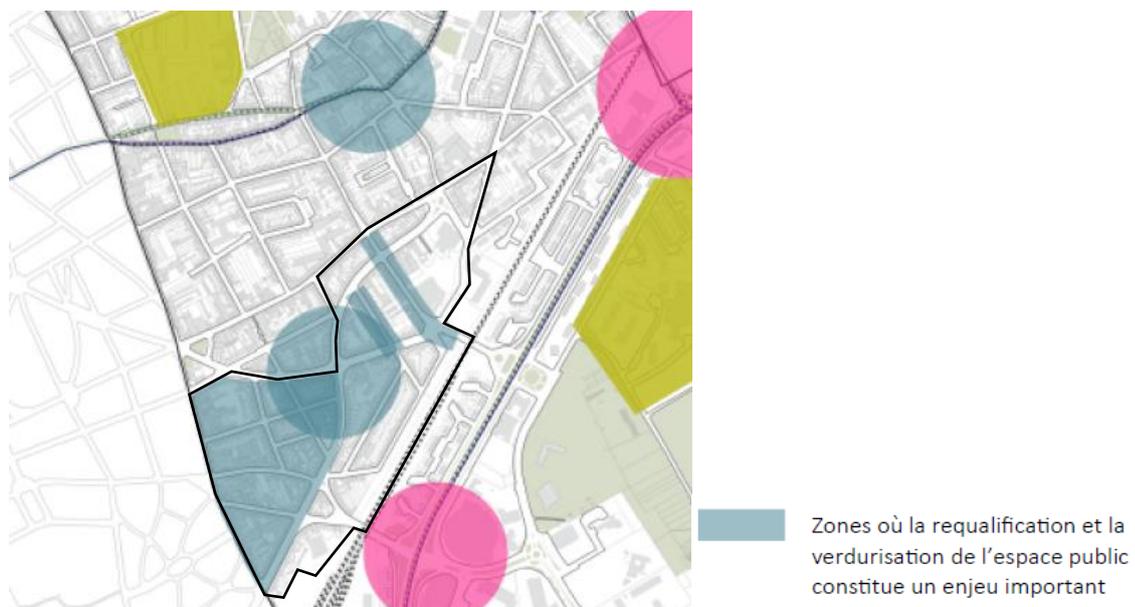
PT5 – maillage vert :



PT6 – Mobilité active



LC3 & LC12 - Optimisation de l'usage des charges d'urbanisme, notamment pour la production de logements conventionnés et O25 – Végétalisation de zones urbaines denses et peu vertes



Les grandes évolutions tendancielle prévues à l'échelle de la Région Bruxelles Capitale et de la Commune de Evere auront un impact sur le quartier visé par le contrat de quartier.

Projections de population

Bien que la croissance démographique de la commune ait été assez forte (+16%) sur la période de 2005 à 2015, on observe une croissance moindre mais élevée, allant de 10% pour la période 2015 à 2020 et une baisse de la croissance d'ici 2030, avec une projection à 6%.

On observe en parallèle que la commune de Evere a fait l'objet d'une forte croissance (+12%) du nombre de ménages privés sur la période allant de 2015 à 2022 dépassant celle dont fait l'objet l'ensemble de la région de Bruxelles-Capitale (7%). Comme pour la population, sur la période de 2022 à 2030 la croissance sera bien moindre, avec une évolution de moins de 5%, pour atteindre le nombre de 19.773 ménages privés en 2030, selon les projections de l'IBSA.

La tendance principale qui semble se dessiner pour l'avenir de Evere est une augmentation de la population au sein toute les franges et plus particulièrement des enfants de 0 à 5 ans. La tranche des 6-11 ans va quant à elle augmenter le moins fortement.

	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-65 ans	65-79 ans	80 ans et +
2022	1729	1830	3624	3146	6446	10144	10079	4401	2209
	+16%	+3,7%	+0,9%	+8,9%	+4,5%	+7,2%	+3%	+4,7%	+3,9%
2025	2012	1898	3657	3427	6740	10882	10399	4609	2296
	+5,2%	+8,8%	0%	-2%	+9,3%	+2,2%	+3,1%	+5,2%	+4,7%
2030	2117	2066	3660	3356	7370	11130	10727	4853	2404
Différence 2021-2030	+22%	+13%	+1%	+7%	+14%	+10%	+6%	+10%	+9%

Evolution de la population de la Commune d'Evere (Source : IBSA, projections démographiques communales, 2021)

Ces tendances démographiques, une population vieillissante, l'arrivée de jeunes familles et donc l'augmentation d'enfants dans le quartier, vont entraîner des conséquences directes sur :

- La demande d'équipements liés à la santé
- La demande en de logements adaptés aux personnes âgées
- La demande de places dans les crèches
- La demande de places dans les écoles
- Des logements adaptés aux jeunes familles avec enfants
- Des équipements collectifs (culturels, sports) pour la jeunesse

Les projets en cours sur le territoire

Ces projets sont ceux qui impacteront le quartier à plus court terme puisqu'ils ont été réalisés tout récemment, sont en cours ou projetés à court terme.

Opérations en cours ou prévues à proximité immédiate du périmètre du CQD Conscience

Opérations projetées

Quartiers :

Le quartier est entouré de zones stratégiques au niveau régional, qui verront a priori se développer des quartiers entiers dans les années à venir (zones couvertes par les PAD Bordet et Josaphat, au sud et au nord du territoire. Ces PAD sont en cours de définition, les projets concrets n'étant pas encore connus. Leur mise en œuvre devrait néanmoins localiser de fonctions urbaines variées (logement, bureaux, commerces et sites productifs, infrastructures culturelles et de loisirs, etc.) à proximité immédiate du quartier étudié et faire évoluer fortement les indicateurs socio-démographiques et économique, les flux de mobilité, etc.

Mobilité :

La future ligne du métro 3 reliant Haren à Albert devrait relier le quartier avec le centre-ville et d'autres quartiers bruxellois dans la décennie à venir.

Équipements / aménagements :

Un projet d'étude de faisabilité d'une coulée verte a été sélectionné en juillet 2021 par Bruxelles Environnement. Cette coulée verte part de la place dite Kurth pour rejoindre le parc du Bon Pasteur (quartier Paix) en parcourant les rues De Brandt (périmètre concerné), Van Perck et Verdonck (quartier Paix). Le projet vise à contribuer aux objectifs du Plan de Gestion de l'Eau et au renforcement des îlots de fraîcheur par la création de rues et places végétalisées : densification de la végétation dans les points et maillons verts, renforcement du maillage vert grâce à la connexion entre eux d'éléments du maillage vert (squares, rues, bermes, ...), création des points ou maillons bleus (fontaines, filets d'eau, ...), mise en scène du parcours par une succession de repères (points) et d'alignements (maillons). L'étude est financée mais les travaux n'ont pas encore de budget prévus.

La place du Tilleul (triangle au coin des rues du Tilleul, Deknoop et de l'avenue Notre-Dame) s'est vue évoluer ces derniers mois : développement d'un espace de jeu sur la pointe nord, aménagement d'un parking à ciel ouvert sur la pointe sud.

Logements :

Il existe au sein du périmètre un projet de 33 logements qui est en cours de réalisation au croisement de l'avenue Henri Conscience et la rue Adolphe de Brandt.

ANALYSE DU DIAGNOSTIC ET BILAN DE REFERENCE

Analyse par critère

Les pages suivantes reprennent, pour chaque critère :

- La méthode d'analyse (paramètres pris en compte),
- Les sources utilisées,
- La situation existante,
- L'évolution probable (alternative 0),
- Le bilan de référence, les enjeux et les opportunités que présentent le quartier.

Une conclusion permet ensuite de synthétiser de manière transversale les grands enjeux pour le territoire étudié. Le RNT ne reprend que cette conclusion.

Conclusion

En résumé de cette analyse plus détaillée, certains enjeux transversaux se dégagent pour le territoire :

- Au niveau de l'espace public :
 - o Le quartier étant densément bâti et en partie en carence en espaces verts publics, un enjeu est de valoriser les espaces verts publics existants (présentant une faible qualité et donc usage), tant pour leurs aspects environnementaux (gestion de l'eau, sols vivants, augmentation de l'accueil de la biodiversité...) mais également via la diversification des publics cibles. En outre, lorsque cela est possible, le développement de nouveaux petits espaces conviviaux de quartier, végétalisés, est à favoriser (cours d'écoles ouvertes le WE, réaménagement de placettes...).
 - o Le développement d'une identité propre et d'une « reconnaissance » de ce cœur de quartier semble également un enjeu, en misant par exemple sur l'église, l'identité architecturale, les potagers... Le développement d'un vrai lieu de rencontre (mobilier urbain, végétalisation, intérêt d'y rester un moment) permettrait de ne plus considérer le territoire que comme une charnière entre le Haut et le Bas d'Evere. Une attention devra être portée à l'articulation de ce quartier et de son identité par rapport aux programmes d'aménagement à venir aux alentours (PAD).
 - o La place de la voiture au sein du périmètre doit être questionnée, dans des objectifs sociaux et de cohésion sociale mais également pour augmenter la résilience urbaine du quartier et améliorer le confort et la qualité du cadre de vie de ses habitants, fragiles (personnes âgées et enfants plus sensibles aux effets d'îlot de chaleur). Dans un quartier où les espaces publics (outre la voirie) sont maigres et peu qualitatifs, la question de l'occupation du sol par la voiture (roulage et stationnement) est un des enjeux sur lequel le contrat de quartier devra s'attarder, d'autant que le quartier est bien desservi en transports en commun et au croisement de 2 ICR (vélo). Le travail sur le trafic routier aura également des impacts positifs sur la sécurité, sur le bruit et sur la qualité de l'air, soit une amélioration notable du cadre de vie de ses habitants.
 - o La désimperméabilisation et le développement d'un réel réseau écologique intégré (sol, eaux, biodiversité) est essentiel à la résilience du quartier.
- Au niveau de l'espace privé : la sensibilisation de la population aux aspects environnementaux, à leur fragilité, à la résilience urbaine et à leur pouvoir de changer les choses semble indispensable. En effet, de nombreux espaces privés peuvent être mobilisés pour agir sur les enjeux mis en lumière au sein du quartier : isolation et rénovation des techniques des bâtiments vieillissants, amélioration de la biodiversité et de la gestion des sols au sein des jardins privés, aménagement des toitures plates, collecte et réutilisation de l'eau pluviale, changements dans les habitudes de mobilité... sont autant de leviers sur lesquels ils peuvent agir pour avoir un impact collectif.
- En termes d'équipements socio-culturels :
 - o Un enjeu important du quartier Conscience porte sur l'accueil à la petite enfance (crèche ou halte). Le quartier est déjà en situation de carence en termes de places et la pression va se renforcer dans les années à venir. La croissance du nombre d'enfant prévue dans le quartier va augmenter la demande en places en crèches et écoles.
 - o Le quartier manque d'équipements collectifs. Hormis la salle polyvalente de l'école, le périmètre est vide d'infrastructures sportives, culturelles ou associatives. Cette problématique est particulièrement ressortie lors des rencontres avec les habitants. Le manque d'espace disponible a également une influence sur la faible présence/activités d'association dans le quartier. L'aménagement d'équipements collectifs est donc

important sur la zone d'étude dans un objectif d'amélioration de la cohésion sociale et la qualité de vie des habitants. Les initiatives existent mais elles doivent être consolidées et développées, et elles doivent par ailleurs pouvoir cibler un public intergénérationnel et multiculturel. Des équipements de transition, tels que babythèque, ressourcerie, repair café, vélothèque etc ont tout leur sens au regard des enjeux locaux et globaux.

- En termes de logements :

- la densité déjà fort élevée et le peu de parcelles « à bâtir », couplés à la nécessaire transition écologique, poussent à la rénovation de bâtiments/logements (ceux sur lesquels pèsent un soupçon d'abandon) plutôt qu'à la construction de nouveaux bâtiments/logements (cf politiques régionales (et supérieures) de durabilité, PCD...). Des dents creuses pourraient être comblées pour développer quelques logements spécifiques aux besoins du quartier, mais l'accent doit plutôt être porté sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier, à savoir l'augmentation de la qualité des espaces verts et publics ainsi que la diversification de l'offre en équipements au sein du périmètre.
- l'enjeu est de diversifier le parc existant afin de permettre l'installation de familles avec enfants (moyens et grand logements) et ainsi diversifier le public local. La part de propriétaires occupants étant assez faible, des solutions de logements rendant possible l'acquisition pourraient également faire sens.
- Outre le développement de nouveaux logements, l'enjeu majeur est de rénover les logements existants, dans une vision durable de la ville mais également pour le confort de vie et la résilience urbaine.

PHASE 2 :

Analyse des incidences environnementales du
projet de programme du CQD

INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

1. Processus itératif

La seconde phase du RIE a été réalisée selon le processus suivant :

- Avant l'élaboration du projet de programme, une réunion de travail a permis au bureau d'étude du RIE et à celui en charge de la rédaction du programme d'échanger à propos des conclusions du bilan de référence du RIE. Le bureau en charge du programme a ainsi pu intégrer à son projet de programme les grands enjeux environnementaux et les opportunités relevées.
- Le projet de programme a ensuite fait l'objet d'une analyse générale selon les critères environnementaux définis en phase 1.

L'analyse des impacts environnementaux du projet de programme est réalisée par thématique et par critères définis dans la phase 1 selon leur effet (positif, neutre ou négatif), leur portée (globale ou limitée) et leur durée (permanente ou temporaire, réversible ou irréversible). Pour chaque critère il s'agit ainsi :

- de vérifier que les grands enjeux du bilan de référence ont été pris en compte
- de mettre en évidence des points d'attention ou les potentielles incidences négatives du projet de programme
- de faire des recommandations pour amplifier les incidences positives du projet et diminuer les incidences négatives. Ces recommandations pourront être prises en compte lors de la rédaction des cahiers des charges pour la phase opérationnelle du CQD.

Les remarques et recommandations qui ont été faites lors de cette analyse ont été directement intégrées dans les fiches projets. Dès lors, cette partie du RIE se cantonne à analyser les impacts du projet de programme tel qu'il se présente après ces étapes.

2. Méthode d'analyse des incidences

Une première partie du document s'attèle à s'assurer de la concordance du projet programme du CQD avec les plans et programmes en vigueur qui ont été jugés pertinents au regard du territoire et des enjeux définis dans la phase 1.

Par la suite, une analyse systématique de chaque projet a été réalisée. Pour chaque projet une note a été attribuée par critère (définis dans la phase 1 du RIE) en fonction de l'incidence du projet :

+	Incidences positives
o	Incidences neutres / absences d'incidences
-	Incidences négatives
?	Inconnues, point d'attention ou de vigilance sur le projet

Les tableaux présentés à la fin de ce document synthétisent ainsi les incidences par projet (colonnes) et par critère (ligne), permettant d'analyser de manière synoptique d'une part les incidences complète d'un projet sur les différents critères, et d'autre part l'impact croisé de l'ensemble des projets sur un critère. La dernière colonne du tableau reprend une estimation globale de l'impact du projet de

programme : plusieurs projets ayant un impact positif, même réduit, sur un critère pourront par exemple venir contrebalancer l'impact négatif important d'un des projets, mais plusieurs projets à l'impact positif très limité ne viendront peut-être finalement presque pas impacter un autre critère.

Le code couleur utilisé est identique à celui de la phase 1, pour plus de facilité de compréhension.

critères	Bilan de référence	1.1A	1.1B	1.2A	1.2B	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3A	2.3B	2.4A	2.4B	2.4C	2.4D	2.4E	2.4F	2.4G	2.4H	3.1	3.2A	3.2B	3.2C	3.2D	3.2E	3.2F	3.2G	3.2H	3.2I	CCL des incidences	
impacts positifs (hors santé)		-	+	+	+	+	+	+	0	0	+	+	0	+	0	0	0	0	0	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
impacts négatifs (hors santé)		+	+	+	+	+	+	+	0	0	+	+	+	0	+	+	0	0	0	+	0	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
santé		-	-	0	+	0	0	+	+	+	0	+	+	+	0	+	0	0	0	?	0	0	0	0	0	0	0	?	?		
autres impacts (hors santé)		0	?	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	?	0	?	?	?	0	0	?	+	?		
autres impacts (hors santé)		-	-	-	+	+	0	+	0	+	0	+	0	0	0	0	0	0	0	?	0	0	?	0	0	0	0	?	?		
autres impacts (hors santé)		-	-	0	+	+	0	+	+	0	0	0	0	+	0	0	+	+	0	?	0	0	?	0	0	0	0	?	?		

Extrait d'un tableau fictif d'analyse globale des incidences

En outre, un texte reprend les principales incidences par thématique, explicitant les impacts générés par l'ensemble des projets proposés par le programme.

PRESENTATION DU PROJET DE PROGRAMME ET DES PRINCIPALES ALTERNATIVES ETUDIEES

Les grands principes liés au projet de programme

Ce programme a été élaboré au fil d'analyses, de rencontres et d'échanges fin 2022 et début 2023. Il propose une série d'opérations visant à répondre aux objectifs définis pour le quartier.



Quartier rêvé, carte reprenant les projets « long terme » pour le quartier, PTA, 2023

Le projet de programme prévoit un ensemble de 16 projets : 3 projets de construction/rénovation, 4 projets visant l'amélioration de l'espace public et 9 projets socio-économiques. En outre, 3 projets sont proposés en réserve, qui seront mis en œuvre avec les budgets rendus disponibles si l'un des projets de base ne peut pas être réalisé.

Par ailleurs, le programme reprend également des projets, menés en parallèle au processus mais non financés dans le cadre du CQD, mais qui rencontrent également les objectifs définis pour le quartier.

Opérations bâties

Le projet de programme prévoit :

- la construction d'un espace multidisciplinaire sur le square de l'accueil, visant à accueillir des activités sportives et 2 locaux polyvalents à l'étage, disponibles pour les associations et les riverains, ainsi qu'un espace horeca/de réception. L'espace public attenant sera également réaménagé ;
- la rénovation de logements dans des bâtiments à rue sur la rue du Tilleul, avec des jardins partagés/collectifs et le développement d'un équipement en intérieur d'îlot servant de cantine à l'école attenante et ouverte au quartier pour les associations et riverains ;
- la construction d'une maison associative, accueillant des espaces disponibles pour les associations à l'étage et le développement d'un équipement destiné à l'accueil de l'enfance au rez de chaussée. Ce bâtiment est situé à proximité immédiate de la maison communale, dans le but de développer ce pôle « civique » ;
- un projet d'habitat inclusif solidaire sur la chaussée de Haecht, développé en parallèle du CQD et non financé par lui ;
- un projet non financé par le CQD qu'est la possibilité d'acquérir des immeubles insalubres et/ou abandonnés dans le but de les rénover ;
- en réserve, un projet de logements pour famille sur des dents creuses à la place Kurth.

Opération d'espace public

Le projet de programme prévoit :

- le réaménagement du square Hoedemaeckers en lieu convivial, accueillant une aire de jeu, des espaces végétalisés, une gestion des eaux visible, un café citoyen temporaire (projet socio-éco), du mobilier urbain... le projet se fera en 3 phases que sont le processus de cocréation avec la population, la mission d'élaboration d'un plan d'aménagement et enfin sa mise en œuvre ;
- le réaménagement de la place Kurth en pôle multimodal végétalisé, intégrant les principes définis dans une étude relative à un parcours paysager traversant le quartier (projet en réserve), et faisant la part belle à la mobilité active ;
- une étude permettant de définir les possibilités de réaménagement du parvis de l'église, au cœur du quartier, et un budget pour réaliser une phase test avec des installations temporaires ;
- la mise en valeur de la promenade commerciale sur les axes Notre-Dame et Conscience, avec des interventions petite échelle comme l'installation de mobilier en lien avec les commerces, de la signalétique, de végétation ponctuelle et la mise à disposition de stationnement vélo ;
- en réserve, la mise en œuvre d'un parcours végétalisé, par le réaménagement de voiries traversant le quartier du nord au sud, dont l'étude est déjà financée et en cours.

Opérations socio-économiques

Le projet de programme prévoit :

- un appel à projets pour l'élargissement de l'offre culturelle ;
- la valorisation de la diversité dans l'esprit d'entreprise (événements, carte des commerces...) ;
- le support au développement du café citoyen et de jeux d'eau au sein du square Hoedemaeckers ;
- un appel à projet pour mieux connaître ses voisins ;
- le soutien à une initiative citoyenne existante relative à la propreté ;
- la promotion de l'alimentation durable (workshops, animations...) ;

- une aide à la rénovation et à l'innovation avec un focus en ce qui concerne les logements collectifs
- l'accompagnement à la création d'une communauté d'énergie autour des panneaux solaires situés sur la toiture de la maison communale ;
- la mise en valeur visuelle des potagers le long de la rue Van Ruusbroeck, comme lien entre le square Hoedemaeckers, la gare d'Evere et le futur site Josaphat. Cette opération pourrait être élargie à un réaménagement plus important de la voirie (avec intégration de végétation, mise en rue cyclable, installation de mobilier urbain, éléments de gestion de l'eau...) dans le cadre d'un projet de réserve ;
- un projet non financé par la CQD qui permet à Natagora de donner des conseils aux citoyens pour l'aménagement de leur jardin en faveur de la biodiversité.

ANALYSE DE LA CONCORDANCE DES OBJECTIFS AVEC LES PLANS ET PROGRAMMES EN VIGUEUR

Pour chacun des plans / programmes retenus, l'étude qui suit s'attache à vérifier que les objectifs et le projet de programme du CQD sont cohérents avec ceux du plan / programme.

Le RIE, pour chaque Plan/Programme analysé, une fiche décrivant ses aspects/objectifs/mesures en lien avec le CQD, puis une analyse de la concordance du projet de programme du CQD avec ceux-ci.

Le RNT ne reprend que la conclusion de ces analyses.

Plans et programmes	Pertinence pour le CQD
Plans internationaux	
Stratégie de l'Union européenne en faveur du Développement Durable (SDD de l'UE) – 2006	Non, intégré dans les plans inférieurs
Europe 2020, stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive	Non, intégré dans les plans inférieurs
Stratégie de la Biodiversité à l'horizon 2020 (2011)	Non, intégré dans les plans inférieurs
Directive européenne pour la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage (Directive Natura 2000) - 1992	Non, intégré dans les plans inférieurs
Plans nationaux	
Plan Fédéral de Développement Durable (avant-projet PFDD) 2009-2012	Non, intégré dans les plans inférieurs
Plans régionaux	
Plan Régional de Développement Durable - 2018	Oui
Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) démographique - 2013	Oui
Règlement Régional d'Urbanisme - 2006	Non, réglementaire donc les projets devront s'y conformer
Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Energie (COBRACE) - 2013	Non, réglementaire + secteurs et acteurs peu pertinents pour cet outil
Plan QUIET.BRUSSELS - 2019	Oui
Plan de Gestion des Ressources et des Déchets – 2018-2023	Oui
Plan Nature - 2016	Oui
Plan de Gestion de l'Eau (PGE) - 2022-2027	Oui
Plan Air Climat Energie bruxellois - 2023	Oui
Plan taxi - 2017	Non, pas pertinent dans ce périmètre
Plan Marchandise - 2013	Non, pas pertinent dans ce périmètre
Stratégie Good Food - 2015	Oui
Stratégie Good Soil – en cours	/
La Stratégie Régionale de Transition Economique « Shifting Economy » - 2022	Oui
Plan Régional de mobilité « Good Move » – 2019	Oui
Plan lumière régional	Non, pas pertinent dans ce périmètre
Masterplan Stationnement Vélo - 2021	Oui
Plan régional de politique du Stationnement (PRPS) - 2013	Oui
Plans communaux	
Plans Particuliers d'affectations du sol (PPAS)	Oui, PPAS 11A et 13
Plan Communal de Développement	Oui

Conclusion

De manière générale, si on ne relève aucune incompatibilité entre les plans supérieurs hiérarchiquement et le projet de programme du CQD, on notera que pour nombre d'entre eux, aucune opération du programme n'y répond (ex : PRPS, Masterplan Vélo, stratégie Good Food, PGE...).

Le programme s'inscrit par contre très bien dans le cadre du PRDD et du PCD, à l'exception de la végétalisation de l'espace public (voiries), non comprise dans le programme, et du développement d'un équipement de soin/santé permettant l'accueil de médecins et/ou pour assurer la relève des médecins vieillissants.

Le CQD pourrait par ailleurs aller plus loin en ce qui concerne le thème de la pollution sonore, par exemple via des projets restreignant la place de la voiture dans l'espace public. Certains projets développant de nouvelles sources de bruit potentielles, des propositions pour les limiter ont été formulées et intégrées dans les différentes fiches-projets concernées (équipements).

ANALYSE DES INCIDENCES GLOBALES DU PROGRAMME DU CQD

Les pages suivantes reprennent la synthèse de l'analyse des incidences du projet de programme, sous forme de tableau et de texte : pour chaque critère, les incidences prévisibles de l'ensemble du programme sont synthétisées. Les projets en réserve ont été traités dans des tableaux d'analyse à part du tableau général afin de ne pas « tromper » le lecteur, puisque ces projets ne se feront a priori pas (sauf si un projet prévu venait à tomber). De la même manière, les projets associés (aucun budget du CQD) n'ont pas été pris en compte, ces projets étant réalisés par ailleurs.

Des recommandations ont été formulées pour chaque projet et ont été directement intégrées dans les fiches projet du programme, dans la partie « recommandations ».

		Opérations bâties			Opérations espace public				Opérations socio-éco								BILAN	
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / notre-dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaître vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion good food	3.7 rénover & innover	3.8 communauté d'énergie	3.9 promenade des potagers - light	
P O P & L O G	Adéquation offre / demande en logements																	
	Degré de soutenabilité de la densification																	
	Cohésion sociale																	
	Salubrité / biens à l'abandon																	

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
P O P & L O G	Adéquation offre / demande en logements			
	Degré de soutenabilité de la densification			
	Cohésion sociale			
	Salubrité / biens à l'abandon			

Adéquation offre / demande et degré de soutenabilité de la densification

Un projet financé par le CQD prévoit du logement au sein de la zone, pour 6 familles. Un projet en réserve prévoit également le développement de 4 grands logements à destination des familles. L'enjeu relatif à ce critère était de diversifier le parc actuel pour permettre l'installation de familles avec enfants. Les projets prévus vont donc en ce sens, même s'ils représentent finalement assez peu de logement au total. L'impact général du programme est donc faible mais positif.

L'enjeu relatif à la soutenabilité de la densification était de ne pas densifier le quartier (uniquement quelques logements en dent creuse) mais plutôt de veiller à améliorer le cadre de vie de la population (qualité des espaces verts, diversification de l'offre en équipements...). Le programme répond assez bien à cet enjeu : amélioration des places Kurth et Hoedemaeckers, développement de lieux d'accueil pour les associations et de nouveaux équipements sportifs et pour la petite enfance.

Le choix préférentiel s'est porté sur le développement de logements à la rue du Tilleul car ils sont déjà propriété communale, mais la localisation des logements prévus en réserve répond mieux à la soutenabilité de la densification (proximité des TC, des commerces, des espaces verts actuels et à venir). Le type de logement (accès à la propriété sous conditions ou non) n'est pas mentionné dans les projets, bien que cette caractéristique (peu de propriétaires occupants) ait été soulevée comme enjeu au stade du diagnostic.

Cohésion sociale

De nombreux projets visent au renforcement de la cohésion sociale, principalement via les actions socio-économiques, l'amélioration des conditions de déplacement et séjour dans les espaces publics et le développement d'espaces pour des activités, qui devraient favoriser les rencontres et interactions entre les différents habitants du quartier. Ces projets vont dans le sens des enjeux mis en lumière par le diagnostic, à savoir de permettre aux initiatives existantes de se consolider et de s'amplifier.

L'objectif de pouvoir cibler un public intergénérationnel et multiculturel est finalement peu abordé dans les fiches-projets. Une recommandation générale est de garder en tête cet enjeu spécifique lors de la mise en œuvre du programme.

Salubrité / biens à l'abandon

Le projet visant l'aide à la rénovation de bâtiments/logements va dans le sens de cet enjeu, l'isolation étant ici une question de salubrité des logements et pas uniquement d'énergie. Le peu de propriétaires occupant est néanmoins un frein potentiel, ce qui est à garder en tête lors de la mise en œuvre de ce projet.

Emploi

On peut estimer que le déploiement des activités associatives au sein des nouveaux équipements disponibles, ainsi que l'encadrement des projets de rénovation et de communauté d'énergie, permettront de générer quelques emplois au sein du quartier. Indirectement, des projets de rénovation et de construction de bâtiments/espaces publics créent de l'activité économique et participent à la création potentielle d'emplois. Les recommandations sont que, pour ces projets, le recrutement local soit favorisé.

L'emploi étant une problématique globale difficilement impactée fortement et durablement par des « petits » programmes de rénovation urbaine, le CQD va dans le bon sens, même si son impact reste très limité.

Mixité des fonctions

La mixité des fonctions était déjà très bonne, le développement de nouveaux espaces pour équipements va encore impacter positivement cette bonne mixité. Le projet de valorisation des axes Conscience/Notre-Dame ainsi que le projet socio-éco de valorisation de la diversité de l'esprit d'entreprise vont quant à eux dans le sens de valorisation de cette mixité.

		OPÉRATIONS BÂTIES			OPÉRATIONS ESPACE PUBLIC				OPÉRATIONS SOCIO-ÉCO									BILAN	
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / notre-dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaitre vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion good food	3.7 rénover & innover	3.8 communauté d'énergie	3.9 promenade des potagers - light		
E C O	Emplois																		
	Mixité des fonctions																		

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
E C O	Emplois			
	Mixité des fonctions			

Équipements

		OPÉRATIONS BÂTIES			OPÉRATIONS ESPACE PUBLIC				OPÉRATIONS SOCIO-ÉCO							BILAN		
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / Notre-Dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaître vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion Good Food	3.7 rénover & innover		3.8 communauté d'énergie	3.9 promenade des potagers - light
EQUIP	Accueil de l'enfance																	
	Autres équipements (santé / social / culturel / loisir)																	

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
EQUIP	Accueil de l'enfance			
	Autres équipements (santé / social / culturel / loisir)			

Accueil de l'enfance

Un projet d'accueil de l'enfance est prévu au sein du programme, sans qu'il ne soit défini à l'heure actuelle. Pour rappel, l'enjeu est principalement l'accueil à la petite enfance (crèche ou halte), pour lequel la pression va se renforcer dans les années à venir, engendrée par la croissance du nombre d'enfants dans la Commune et l'arrivée de jeunes familles. Au vu des projections démographiques, la capacité d'accueil en maternelle et primaire, déjà sous pression, est aussi à tenir en compte.

Le programme aura donc un impact a priori positif, sans qu'il ne soit estimable à ce stade.

Autres équipements (santé / social / culturel / loisir)

Le projet de programme prévoit le développement d'infrastructures sportives, d'une cantine et de locaux à destination des associations, qui renforcent l'offre existante en équipements locaux. L'enjeu mis en lumière par le diagnostic est principalement le lien entre les infrastructures et les enjeux de cohésion sociale et de qualité de vie. Le projet sur le square de l'accueil va dans ce sens en ce qu'il intègre la rénovation de l'espace public attenant au nouveau bâtiment et propose des plusieurs salles de tailles variées à destination « locale ». La mise à disposition de locaux pour les associations locales du projet de maison associative permettra également à des associations visant la cohésion sociale de développer leurs activités.

Au vu du public existant et à venir, de la carence en cohésion sociale et dans une vision de quartier en transition, il est regrettable que la proposition de développer des équipements locaux de transition, tels que des équipements de revalorisation de biens (ressourcerie, repair café, babythèque, vélothèque), n'ait pas été intégrée dans les réflexions/le programme.

		OPÉRATIONS BÂTIES			OPÉRATIONS ESPACE PUBLIC				OPÉRATIONS SOCIO-ÉCO									BILAN
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / notre-dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaitre vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion good food	3.7 rénover & innover	3.8 communauté d'énergie	3.9 promenade des potagers - light	
C A D R E D E V I E	Espaces verts																	
	Alimentation durable																	
	Espace public et qualité du cadre de vie																	
	Repères symboliques et paysage urbain																	

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
C A D R E D E V I E	Espaces verts			
	Alimentation durable			
	Espace public et qualité du cadre de vie			
	Repères symboliques et paysage urbain			

Espaces verts

Les projets relatifs au square Hoedemaeckers et à la place Kurth répondent à l'enjeu mis en lumière de valoriser les espaces verts existants en les diversifiant et en permettant une réelle appropriation et utilisation par les habitants de tous âges et genre. Le projet prévu pour le square Hoedemaeckers englobe un espace assez large autour de la maison communale mais qui sont déjà reconnus comme des espaces verts et n'auront dès lors pas d'impact sur la zone de carence en espaces verts publics. La qualité de l'espace existant sera par contre indéniablement améliorée. La place Kurth n'étant pas actuellement considérée comme un espace vert mais comme un espace public végétalisé, l'enjeu sera d'assurer que ses caractéristiques permettent de le considérer comme tel et qu'il participe à réduire la carence dans cette partie du quartier.

Alimentation durable

Cette thématique peu présente au sein du périmètre n'est également que peu traitée par les projets : une fiche de promotion de la démarche good food est prévue dans les projets socio-économiques mais les autres projets, tels que la cantine, l'horeca prévu dans l'espace multidisciplinaire ou la guinguette du square Hoedemaeckers ne devront pas spécifiquement viser ce but. Par ailleurs, les projets 3.9 ou R3 visent plus la mise en valeur visuelle des potagers que la sensibilisation à l'alimentation durable ou l'accès élargi aux potagers à la population.

Espace public et qualité du cadre de vie

Un des grands enjeux mis en lumière par le diagnostic est la faible qualité de l'espace public et du cadre de vie des habitants du quartier et le manque de possibilité de réappropriation. Les projets d'abord de l'espace multidisciplinaire, du square Hoedemaeckers, de la place Kurth, espaces actuellement en mauvais état général, de l'axe Conscience/Notre-Dame et de la promenade des potagers, moins problématiques, vont dans ce sens. La réaménagement de ces espaces permettra de développer des lieux de rencontre, l'activation de l'espace public à destination de publics variés visant une amélioration de la cohésion sociale par la mixité des usages et usagers.

Il est regrettable que le projet de parcours paysager et le réaménagement plus global de la promenade des potagers soient passés en projet de réserve, en ce qu'ils amélioreraient fortement la situation. Il en va de même pour l'étude pour le réaménagement du parvis, qui mènera peut-être également à une amélioration, mais sans assurance de le voir mis en œuvre.

L'impact du projet de programme est donc positif mais pourrait être plus important si des moyens supplémentaires étaient accordés au développement de projets impactant.

Création de repère symbolique / paysage urbain

Le développement d'une identité au quartier était un point d'action du CQD identifié dans le diagnostic, en ce que cette partie de la Commune manque de lieux identitaires et reconnus comme tels par les riverains. En ce sens, les projets de revalorisation du square Hoedemaeckers et des avenues Notre-Dame et Conscience impactent positivement ce critère, en mettant en valeur ces 2 lieux clefs du périmètre. Le projet de redéveloppement de la place Kurth, une des portes d'entrées sur le quartier est également bénéfique pour cet enjeu, ainsi que l'espace multidisciplinaire situé sur le square de l'accueil, à une autre entrée du quartier. Les potagers, éléments locaux notables, seront également mis en valeur, plus ou moins fortement selon le projet finalement financé.

Les impacts du projet de programme sur ce critère sont donc importants et positifs.

		OPÉRATIONS BÂTIES			OPÉRATIONS ESPACE PUBLIC				OPÉRATIONS SOCIO-ÉCO									BILAN
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / notre-dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaitre vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion good food	3.7 rénover & innover	3.8 communauté d'énergie	3.9 promenade des potagers - light	
E N V I	Cycle de l'eau et maillage bleu																	
	Changements climatiques et résilience																	
	Faune et flore et maillage vert																	
	Sols, sous-sols																	
	Pollution de l'air																	
	Confort acoustique et vibratoire																	
	Energie																	
	Ressources																	

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
E N V I	Cycle de l'eau et maillage bleu			
	Changements climatiques et résilience			
	Faune et flore et maillage vert			
	Sols, sous-sols			
	Pollution de l'air			
	Confort acoustique et vibratoire			
	Energie			
	Ressources			

Cycle de l'eau, maillage bleu, changement climatique et résilience

Le diagnostic a mis en lumière que les questions de cycle de l'eau, de faune et flore, de sols et de changements climatiques sont, avec la qualité des espaces verts et des espaces publics, les plus gros enjeux auxquels le quartier fait face et auxquels le CQD devrait répondre. La place de la voiture dans l'espace public était ainsi mise en évidence comme un levier d'action pour améliorer ces critères.

Spécifiquement pour l'eau, la forte imperméabilisation du quartier et son impact sur les zones situées juste en aval ont été mis en évidence comme étant des améliorations à apporter au quartier.

Spécifiquement pour la résilience, la forte minéralisation et le nombre important de toitures plates en roofing influençant fortement l'effet îlot de chaleur était mis en résonance avec la précarité du quartier comme un enjeu à traiter par le CQD.

En ce sens, les projets de réaménagement de la place Kurth et du square Hoedemaeckers prévoient une gestion intégrée des eaux pluviales visibles et une sensibilisation des passants à ce propos (entre autres ludicité en lien avec l'eau au square Hoedemaeckers), et une végétalisation en complément des autres activités prévues sur ces espaces. La place Kurth souffrant fortement de l'effet îlot de chaleur, ce projet spécifique aura un impact bénéfique sur ce critère. Le square Hoedemaeckers se verra amélioré mais il est déjà actuellement une des zones les plus fraîches du quartier.

Deux projets brique (espace multidisciplinaire sur le square de l'accueil et maison associative) prévoient quant à eux la construction de nouveaux bâtiments sur des sols actuellement perméables (a priori 1252 m² d'emprise au sol), avec des impacts négatifs sur ces 2 critères.

Les projets d'aide à la rénovation (et l'innovation) étant du conseil et pas des subsides ou primes, il est fort probable qu'ils ne permettront pas de développer une meilleure gestion des eaux de pluie à l'échelle des parcelles privées ou une végétalisation des toitures plates (la fiche projet donne a priori la priorité à l'isolation).

Les impacts du programme sur ce critère sont donc en partie positifs et en partie négatifs.

Il est regrettable que 2 projets ayant un impact notable sur la gestion des eaux et la résilience (réaménagements de voiries pour le parcours végétalisé et la promenade des potagers) soient placés en réserve, limitant les probabilités qu'ils soient effectivement mis en œuvre. De même, le projet d'amélioration des axes Conscience/Notre-Dame pourrait revoir la place de la voiture dans l'espace public (stationnement) au profit de la végétation et de la gestion des eaux pour améliorer ces critères. L'étude sur le parvis pourrait aboutir à une amélioration par rapport à ces critères mais la mise en œuvre du projet n'est pas assurée.

Faune et flore, maillage vert

Le diagnostic a mis en lumière que les questions de cycle de l'eau, de faune et flore, de sols et de changements climatiques sont, avec la qualité des espaces verts et des espaces publics, les plus gros enjeux auxquels le quartier fait face et auxquels le CQD devrait répondre. La place de la voiture dans l'espace public était ainsi mise en évidence comme un levier d'action pour améliorer ces critères.

Spécifiquement pour la faune et la flore, la faible qualité végétale et d'accueil de la biodiversité des espaces existants (à l'exception des potagers) a été mise en lumière, ainsi qu'une nécessité de modifier la gestion des arbres en voirie.

Le projet de la place Kurth va en ce sens, en ce qu'il intègre les recommandations faites par l'étude menée pour le parcours végétalisé (dont il est le 1^{er} maillon). Le projet de réaménagement du square

Hoedemaeckers prévoit la végétalisation mais ne précise pas que l'accueil de la biodiversité est un objectif du projet. Comme pour les critères ci-dessus, les projets brique programmant la construction sur des parcelles non-bâties, situées en zone de liaison du réseau écologique ou à proximité, même si elles ne sont pas aménagées de manière qualitative dans la situation actuelle, auront un impact négatif sur ce critère. Les mêmes remarques peuvent être faites concernant les 2 projets en réserve, le projet d'amélioration des axes Conscience/Notre-Dame et l'étude sur le parvis.

Sols/sous-sols

Le diagnostic a mis en lumière que les questions de cycle de l'eau, de faune et flore, de sols et de changements climatiques sont, avec la qualité des espaces verts et des espaces publics, les plus gros enjeux auxquels le quartier fait face et auxquels le CQD devrait répondre. La place de la voiture dans l'espace public était ainsi mise en évidence comme un levier d'action pour améliorer ces critères.

Spécifiquement pour les sols, la forte imperméabilisation du quartier et l'enjeu de récupérer de la pleine terre et une qualité pour les sols existants a été mis en avant.

Le projet de la place Kurth va en ce sens, en ce qu'il intègre les recommandations faites par l'étude menée pour le parcours végétalisé (dont il est le 1^{er} maillon). Son impact sera néanmoins limité puisque les lignes de la STIB continueront à emprunter les 2 voiries longeant cette placette, limitant les possibilités de prévoir des projets de désimpermeabilisation. La fiche-projet du square Hoedemaeckers ne parle quant à elle pas des enjeux relatifs à ce critère. Comme pour les critères ci-dessus, les projets brique programmant la construction sur des parcelles non-bâties auront un impact négatif sur ce critère. Les mêmes remarques peuvent être faites concernant les 2 projets en réserve, le projet d'amélioration des axes Conscience/Notre-Dame et l'étude sur le parvis.

Pollution de l'air

Le critère étant un enjeu global au niveau de la Région, les projets portés par le CQD ne suffiront pas à réellement impacter le quartier, mais ils vont dans la bonne direction : sensibilisation et favorisation des modes de transports actifs à la place Kurth, aide à la rénovation de bâtiments donc diminution des consommations énergétiques et des émissions liées, développement de végétaux... sont autant d'éléments qui jouent, même de manière minime, en faveur d'une meilleure qualité de l'air.

Notons cependant que la création de logements et d'équipements sur des terrains actuellement vides augmentera nécessairement les consommations diverses et les rejets afférents : la pollution de l'air augmentera donc nécessairement.

Confort acoustique et vibratoire

La diminution du bruit du trafic routier est un réel enjeu mis en avant par le diagnostic, en ce qu'il est la seule marge de manœuvre pour diminuer les nuisances dans ce quartier fort bruyant (les autres sources de bruits étant les avions, les transports en commun et le train). Seuls les projets en réserve vont réellement en ce sens (apaisement de voiries). Le projet de la place Kurth vise à sensibiliser à l'usage de modes de transports alternatifs mais l'impact réel sur le bruit est peu mesurable.

Plusieurs projets visent par ailleurs la création d'équipements collectifs, parfois en intérieur d'îlot, et sont susceptibles de créer de nouvelles formes de nuisances sonores. C'est un point d'attention important à prendre en compte afin d'éviter d'éventuels conflits avec les habitations à proximité.

Énergie

La rénovation énergétique est un enjeu mis en lumière par le diagnostic pour l'ensemble des bâtiments du quartier (isolation des toitures, façades, installations de systèmes de chauffage performants...). La sensibilisation des propriétaires aux obligations à venir mais également aux mécanismes de soutien existants est un enjeu auquel répond le projet de programme du CQD, en ce qu'il propose un projet de sensibilisation et soutien aux riverains pour la rénovation de leurs biens, et un autre projet de création de communauté d'énergie. Le fait qu'une proportion peu élevée de logements sont occupés par leur(s) propriétaire(s) est un élément à garder en tête pour la mise en œuvre de ces projets.

Le projet de rénovation de logements sur la rue du Tilleul est également positif pour ce critère.

Ressources

D'une part les nouveaux bâtiments et activités créés impliqueront de nouveaux déchets et d'importants flux de matériaux entrants et sortant lors des chantiers. D'autre part, les rénovations prévues ou favorisées permettront d'isoler et réduire les consommations actuelles.

Plusieurs projets prévoient des installations temporaires. L'origine, l'usage et l'enlèvement des matériaux au sein de ces projets est à garder à l'œil pour éviter un impact négatif sur ce critère.

Une opération socio-économique traite par ailleurs de la propreté, élément spécifique inclus dans ce critère.

		OPÉRATIONS BÂTIES			OPÉRATIONS ESPACE PUBLIC				OPÉRATIONS SOCIO-ÉCO								BILAN	
		1.1 Espace multidisciplinaire	1.2 logements et équipement (cantine)	1.3 maison associative et accueil de l'enfance	2.1 square Hoedemaeckers	2.2 place Kurth multimodale	2.3 étude parvis	2.4 Axe conscience / notre-dame	3.1 élargir l'offre culturelle	3.2 diversité de l'esprit d'entreprise	3.3 café citoyen et plan d'eau	3.4 appel à projet connaitre vos voisins	3.5 initiative citoyenne propreté	3.6 promotion good food	3.7 rénover & innover	3.8 communauté d'énergie		3.9 promenade des potagers - light
M O B	Accessibilité des transports en communs																	
	Circulation motorisée																	
	Vélo																	
	Piétons / PMR																	
	Alternatives à l'automobilité																	

PROJETS EN RESERVE		R1 parcours paysager végétalisé	R2 logements pour familles	R3 promenade potager - large
M O B	Accessibilité des transports en communs			
	Circulation motorisée			
	Vélo			
	Piétons / PMR			
	Alternatives à l'automobilité			

Transports en commun

La bonne desserte en transport en commun se verra impactée positivement par le réaménagement (et mise en accessibilité) de 2 arrêts prévus dans les projets du CQD (place Kurth et square Hoedemaeckers).

Circulation motorisée

Les enjeux relatifs à la circulation motorisées sont de diminuer le trafic de transit avenue Conscience, en accord avec les principes du plan Good Move, et de récupérer de l'espace public (stationnement) au profit d'autres usages, pour le cadre de vie et la résilience du quartier. Seuls les projets en réserve vont réellement en ce sens (apaisement de voiries).

Vélo

Les enjeux relatifs à ce critère et mis en lumière par le diagnostic sont le développement d'infrastructures/équipements de déplacement pour les cyclistes (aménagement des avenues assez larges pour accueillir une piste cyclable voir au moins un marquage, développement de rues cyclables sur les parcours où les voiries sont plus étroites) mais également pour le stationnement (en voirie mais aussi sécurisé hors voirie, par exemple l'un ou l'autre box de garages).

Le projet de la place Kurth prévoit le développement d'un pôle multimodal faisant la part belle aux vélos et aura un impact positif sur ce critère par rapport aux enjeux. De même, le développement d'arceaux voire de marquages sur les axes Notre-Dame/Conscience vont dans le bon sens. En ce qui concerne le déplacement, seuls les projets en réserve intègrent réellement une amélioration relative à la circulation en vélo.

Le projet du square Hoedemaeckers ne prévoit pas spécifiquement d'intégration de stationnement vélo/vélo cargo. Aucun autre projet n'intègre du stationnement (à l'exception probablement de la place Kurth), que ce soit en voirie ou hors voirie.

Piétons/PMR

L'enjeu pour ce critère est l'amélioration des conditions de déplacement pour les PMR, public grandissant dans le quartier. L'amélioration prévue de l'accessibilité des arrêts de transport en commun dans 2 projets va dans ce sens (place Kurth et square Hoedemaeckers). La réfection de ces espaces publics sera également positive pour les déplacements piétons. Pour le reste, seuls les projets en réserve vont dans le sens d'une réelle amélioration de la qualité des déplacements.

Alternatives à l'automobile

Le projet de pôle multimodal à la place Kurth va dans le sens de la promotion des modes de déplacement actifs. Le développement d'alternatives à la mobilité motorisée sur la place (Villo, Cambio) ne fait pas partie du programme du projet, même si elle est recommandée.

Conclusion

D'une manière générale, on observe que les grands enjeux mis en lumière par le diagnostic (à savoir, la faible qualité des espaces publics et des espaces verts, la domination de la voiture dans l'espace public (stationnement et largeur de voirie) au détriment des qualités environnementales du quartier, de la résilience et du cadre de vie (taux important de minéralisation, végétation pauvre, manque de gestion des eaux) ainsi que la faible qualité énergétique des logements et le peu de confort pour le déplacement et le stockage des vélos) ont été pris en compte de manière partielle : en ce qui concerne les espaces verts et les espaces publics, le projet de programme devrait avoir un impact positif et améliorer la situation, mais en ce qui concerne les aspects environnementaux du quartier, le projet de programme les traite de manière plutôt superficielle et ces enjeux ne sont pas vraiment rencontrés par le projet de programme. Le programme a des impacts positifs sur plusieurs critères, mais qui ne sont par ailleurs peu ou pas problématiques en situation actuelle. Enfin, il est regrettable que les projets R1 et R3 soient passés en réserve, car leurs impacts sont notables pour un ensemble de critères, problématiques en situation existante.

Globalement, les incidences du CQD sont positives et assez locales, sur l'ensemble des critères étudiés. Les opérations socio-économiques auront un impact variable selon la manière dont elles sont mises en œuvre et à quel point elles parviendront à réellement mobiliser les différents profils de la population locale. De manière générale, les recommandations, émises lors de l'analyse RIE des projets au regard des différents critères, ont été intégrées dans la partie « recommandations durabilité » des fiches, ce qui n'assure pas toujours leur prise en compte lors de la mise en œuvre des projets (il aurait été préférable que certaines d'entre elles fassent partie du programme même des projets).

Une remarque générale peut être formulée concernant le suivi environnemental continu lors de la phase de concrétisation du programme : plusieurs outils d'évaluation, de monitoring et d'action environnementale ont été développés par Bruxelles Environnement et permettront de travailler à atteindre des objectifs environnementaux ambitieux. Parmi ces outils, on peut citer le CBS+ (coefficient de potentiel de Biodiversité par Surface), l'IQSB (l'indice de Qualité des Sols Bruxellois), le TOTEM (Tools to Optimise the Total Environmental impact of Materials)... Ces outils peuvent être utilisés pour les différents acteurs aux différents moments de la réalisation du programme. Bruxelles Environnement et ses différents facilitateurs peuvent être contactés pour une aide à leur propos, ou plus généralement lors de la mise en œuvre des projets (études ou chantiers).